

■ Pièces à fournir le jour de l'inscription

Merci de préparer ces documents avant de vous présenter à l'administration

Légende : ● **Obligatoire** ○ Facultatif (selon votre situation)

⚠ **Attention :** Pour toute remise de chèque ou de RIB, merci d'indiquer au dos **nom, prénom et classe** de l'élève ou étudiant.

Administration

- Une copie d'un **justificatif d'identité** (carte d'identité, passeport, carte de séjour, etc.)
- Une copie de l'**attestation de recensement** (+ de 16 ans) ou de la participation à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Cette attestation est obligatoire pour l'inscription aux examens.
- Une copie du **livret de famille**. En cas de divorce des parents, la copie du jugement fixant l'autorité parentale et le domicile de l'élève.
- Une copie de l'**assurance responsabilité civile** en cours de validité.

♦ Vie scolaire et extra-scolaire

- L'adhésion à l'association des élèves et étudiants **ALESA** et le chèque d'adhésion à l'ordre de « l'ALESA Desclaude »
- L'adhésion à l'association des parents d'élèves (**APEACS**) et le chèque d'adhésion à l'ordre de « l'APEACS Desclaude »
- La demande d'inscription en **hippologie équitation** et la copie de la licence FFE (si licence détenue)
- La copie du **PAP ou PPS** (pour les nouveaux élèves)
- La **notification MDPH** : obligatoire dès l'inscription, en particulier si notification d'aide humaine ou matérielle
- **Nouveaux élèves** : si aménagements à l'examen déjà obtenus : copie de la notification

📎 Étudiants uniquement

- La demande d'**hébergement** (étudiants)
- La candidature pour le poste de **maître au pair**

★ Sport et Santé

- Un **certificat de vaccination** (copie du carnet de santé pages « vaccins » ou attestation de la CPAM)
- L'adhésion à l'**association sportive** et le chèque d'adhésion à l'ordre de « l'AS Desclaude »
- Le **certificat médical** (section sportive rugby et l'UNSS) — à remettre au plus tard le jour de la rentrée
- La copie du **PAI** (pour les nouveaux élèves)

► Financier

- Un **exeat de sortie** (fourni par l'établissement d'origine, si nouvel établissement) — à fournir au plus tard le jour de la rentrée
- Un **RIB** des responsables légaux
- L'**autorisation de prélèvement**

△ Internat

Les demandes seront étudiées en fonction des places disponibles. Les élèves ou étudiants non retenus seront informés par téléphone et/ou par courrier **au plus tard le 15 juillet**.

■ Assurance scolaire

Elle est obligatoire pour les activités facultatives et périscolaires. Une **assurance responsabilité civile** reste obligatoire pour l'inscription.